

ASSOCIATION DES MAIRES ET COMMUNES DU JURA
Assemblée générale du Vendredi 24 Avril 2015
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2014
par Jean-Louis MAITRE, Secrétaire général.

Monsieur le Préfet, Madame, Messieurs les députés, Messieurs les Sénateurs, Monsieur le conseiller régional représentant la Présidente du conseil régional, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Mesdames, Messieurs les Maires, Chers Collègues, Mesdames, Messieurs les Présidents d'EPCI, Mesdames, Messieurs les Conseillers régionaux, Mesdames, Messieurs les Conseillers Départementaux, Mesdames, Messieurs les représentants des services de l'Etat, Mesdames, Messieurs les représentants des Chambres consulaires, Mesdames, Messieurs.

Je vous souhaite tout d'abord la bienvenue à notre assemblée générale et je remercie Monsieur le Maire de Montmorot qui nous a gracieusement mis à disposition cette très belle salle ainsi que ses services nous permettant de vous recevoir dans les meilleures conditions.

C'est avec plaisir que nous accueillons M. le Président du conseil départemental ainsi que les conseillers départementaux élus pour ce nouveau mandat et je vous adresse nos félicitations. Nous serons amenés à travailler ensemble et je suis certain que nous saurons faire fructifier cette relation indispensable entre le conseil départemental et l'AMJ.

Je tiens à vous remercier d'être venus si nombreux pour ce moment qui nous rassemble, maires, adjoints et présidents de communautés de communes, pour échanger et pour partager le bilan d'une année d'activités de notre association. Vous apportez la preuve de l'importance que vous accordez à l'AMJ. Vous confortez l'équipe qui travaille pour faire de notre association un lieu d'écoute à votre service ; pour qu'elle soit source d'information permanente et de conseil ; pour que notre territoire Jurassien puisse continuer à se développer en préservant sa ruralité et sa diversité ; pour défendre les intérêts de nos communes de la plus petite à la plus grande.

C'est dans ce but que l'AMJ apporte son soutien dans l'exercice des importantes fonctions d'élu que nous accomplissons et que nous accomplirons encore plus aisément en partageant nos expériences.

Je veux donc remercier tous ceux qui œuvrent au sein de l'AMJ et sans qui ces missions ne pourraient être réalisées. Je commencerai par notre Présidente qui a fait un choix suite aux élections départementales. Je sais combien sa décision fut difficile à prendre tant l'AMJ compte pour elle. Je sais également qu'elle continuera à agir à nos côtés et c'est important pour l'AMJ. Permettez-moi donc dans mes remerciements d'accorder un hommage très particulier à notre Présidente. Chère Sylvie durant 9 ans tu as assuré, assumé, conforté, développé cette AMJ qui te tient tant à cœur. Pendant 9 ans nous avons travaillé ensemble avec une complicité et une amitié qui ne s'est jamais démentie, partageant toujours la même volonté de défendre le territoire Jurassien dans toutes ses composantes et je te remercie pour la qualité de cette collaboration. Sylvie pendant toutes ces années tu as su créer une relation de confiance, préserver une vision commune de notre mission, insuffler cet « esprit AMJ » qui dépasse nos différences et tout clivage partisan, ce qui a permis à tous les membres du Conseil d'Administration de travailler dans la sérénité et ce qui a donné toute sa force à l'AMJ.

Je tiens à saluer l'implication et la détermination sans faille dont tu as fait preuve dans chaque dossier. Au sein du bureau et au sein du conseil d'administration, comme avec tous nos interlocuteurs et partenaires, tu as toujours su traduire nos positions et les défendre avec pugnacité mais également avec respect, avec ce sens de l'intérêt général qui domine sur toutes autres considérations. Merci pour ces 9 années de présidence, merci pour cette AMJ que tu quittes et enfin au nom de tous les maires du JURA merci pour tout ce que tu as fait pour eux.

Cet état d'esprit AMJ, nous le partageons avec les membres du bureau qui participent activement à la vie de l'association et qui défendent nos communes dans les différentes instances. Je tiens à les remercier pour leur implication et la disponibilité qu'ils savent trouver dans leur emploi du temps pour répondre aux nombreuses sollicitations auxquelles nous devons faire face.

Merci aux membres du conseil d'administration qui, par leurs avis éclairés sur les différents dossiers que nous traitons, nous permettent d'avoir des débats de qualité et de défendre au mieux les intérêts des Maires et des collectivités. Nous savons pouvoir compter sur vous et vous savez trouvez la disponibilité nécessaire dans vos agendas, pourtant bien remplis, pour répondre à nos requêtes.

Bien évidemment je n'oublierai pas nos collaboratrices qui font vivre l'AMJ au quotidien.

Merci à Catherine Bayet notre Directrice et à Catherine Glarmet, nouvellement arrivée, qui, le temps du congé parental d'Anne-Lise Minsberghe, a pris le relais avec beaucoup d'enthousiasme, d'implication et

de professionnalisme. Elles sont vos interlocutrices, celles qui assurent les tâches indispensables au quotidien. Elles sont la vie de l'AMJ pour l'ordinaire comme pour l'exceptionnel et je tiens à les remercier en notre nom et en votre nom.

Et maintenant, c'est à vous Mesdames et Messieurs les Maires et présidents d'EPCI que j'adresse nos remerciements non seulement pour votre présence à nos côtés, mais également pour le temps que vous consacrez à siéger dans les nombreuses commissions et instances départementales et régionales. Vous êtes plus de 250, Maires et présidents d'EPCI à représenter l'AMJ et à faire entendre la voix des Maires du Jura.

Représenter 535 communes sur 544 et 24 EPCI sur 24 c'est une grande responsabilité, c'est une preuve de confiance qui nous oblige mais aussi qui nous donne de la force, qui conforte nos positions et notre expression dans toutes les instances et au cours de nos rencontres et rendez-vous.

Je ne veux pas vous infliger une liste exhaustive de nos participations dans les différentes instances puisque vous trouverez tous ces éléments dans le document qui vous a été remis. Je vais le faire sommairement avant d'aborder quelques sujets qui ont fait l'actualité de l'année écoulée.

Depuis notre dernière Assemblée générale du 7 mai nous avons représenté l'AMJ lors de plus de trente cérémonies, participé à des réunions de travail avec le SDIS, la CCI, la maison de l'emploi, le SYDOM la Chambre d'Agriculture, la préfecture, la DDT, le Conseil Général.

Nous avons participé à de nombreuses Assemblées Générales comme la CAPEB, l'ADIL, JURABUS, le CAUE, Jura Habitat et assuré de nombreuses rencontres avec des associations et des représentants des administrations.

La vie de l'AMJ c'est également les réunions de bureau, les réunions de Conseil d'administration où nous avons reçu plusieurs invités et à plusieurs reprises M. le Préfet. Je tiens à vous remercier M. le Préfet pour votre disponibilité, pour la qualité de votre écoute et pour la relation de confiance que vous avez su établir. Cette relation nous permet d'avancer et de travailler dans un climat chaleureux que nous ne pouvons pas imputer au réchauffement climatique mais bien à votre volonté de dialogue et d'ouverture.

La vie de l'AMJ c'est aussi les réunions de l'AMF parmi lesquelles le comité directeur, les commissions ou groupes de travail sur l'intercommunalité, les finances et la fiscalité locale, les communes et territoires ruraux, l'urbanisme, la petite enfance, l'éducation...

Nous participons également aux commissions régionales avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Académique de l'Education Nationale.

Au niveau départemental, je retiendrai :

- **La Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI)** où Bernard Mamet a été élu rapporteur général,
- **La Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA)** qui va évoluer en intégrant les espaces naturels et forestiers. Nous avons au cours de cette année pris quelques distances pour montrer notre désaccord sur son fonctionnement mais ce sujet qui touche à l'urbanisme, domaine si important pour le développement de nos communes, reste prioritaire pour nous. Nous continuerons donc à faire valoir et défendre nos positions malgré notre sous représentation dans cette instance. Il ne peut y avoir qu'un seul dogme, il faut que chacun puisse trouver sa place dans un partage concerté et respectueux des hommes et des territoires.
- **Le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN)** où nous avons refusé la proposition de carte scolaire qui une fois encore fait payer un lourd tribut à notre département. Nous ne pouvons souscrire à ces orientations qui années après années concourent à la désertification des zones rurales, là où nous aurions le plus besoin d'apporter un soutien pour conserver une école publique de qualité.
- **La (DETR) Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux** où cette année le montant des dotations est en forte progression et devrait permettre de débloquer de nouveaux investissements pour certaines collectivités.

Nous avons également eu de nombreux rendez-vous avec nos partenaires : le Crédit Agricole, Groupama, ERDF, EDF. Je profite de cet instant pour les remercier de leur présence à nos côtés, de leur fidélité et de leur soutien financier ! Ils nous aident efficacement dans l'organisation de nos séances d'information en nous apportant leur expertise et l'appui d'intervenants spécialistes dans leur domaine.

Je n'oublierai pas le volet formation/ information et les 4 réunions décentralisées sur la loi ALUR que nous vous avons proposé en étroite collaboration avec la DDT, la réunion sur le droit de l'eau et de l'assainissement avec la chambre des notaires du Jura et avec Groupama sur la responsabilité des élus.

Et puis il y a cet indispensable ciment qu'est la convivialité qui est aussi une marque de l'AMJ. Nous essayons de la conforter lors de tous les événements que nous organisons et plus particulièrement lors des assemblées générales ou encore lors de la participation au congrès des Maires de France.

Après la présentation de ces quelques éléments qui ont retracé une année de vie de notre association je vais aborder deux dossiers très importants qui méritent que notre action continue pour l'année à venir.

Nous venons juste de passer la période de vote des budgets et nous avons tous constaté, de façon plus forte encore cette année, la raréfaction de nos ressources. Nous avons, pour la plupart d'entre nous, fait le choix de ne pas accentuer une pression fiscale déjà très tendue aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises. Nous souffrons de plus en plus de la réduction des dotations de l'Etat : moins 3,7 milliards en 2015, moins 11 milliards sur trois ans, d'ici à 2017. Nous pensons que s'il est nécessaire que les collectivités territoriales contribuent à un effort collectif de maîtrise et même de réduction de la dépense publique, elles ne doivent pas constituer la principale économie nette au budget de l'Etat comme cela semble être le cas pour 2015.

Nous ne pouvons pas admettre que la cour des comptes dans son dernier rapport mette encore en accusation les collectivités territoriales alors que les règles budgétaires et comptables qui régissent nos comptes sont bien plus rigoureuses que celles de l'état et que nos collectivités sont en règle générale bien gérées.

Il faut donc bien rappeler que l'état nous transfère des compétences ou des activités sans les ressources équivalentes et que les économies qu'il fait, par exemple avec la dématérialisation, pèsent sur nos services administratifs. Il augmente notre charge de travail de façon continue sans que nous ne puissions rien y faire. La Cour des Comptes fait remarquer que nous ne savons pas maîtriser l'évolution de notre masse salariale, mais il nous faut bien faire face à l'accumulation des mesures décidées unilatéralement qui ont un impact direct sur nos dépenses de personnel. Nous réfutons cette analyse partielle et fautive de la cour des comptes et soutenons le combat de l'AMF pour une négociation globale sur la baisse des dotations d'état dont les conséquences inéluctables se font sentir de façon criantes sur l'investissement local, la croissance et l'emploi.

A propos de la loi NOTre qui définit les orientations et dispositions qui concernent l'intercommunalité je pense qu'en l'état elle ne sera pas Notre loi. Il faut absolument cesser ce changement permanent des règles qui déstabilise ou inhibe les projets en cours. Je partage entièrement les positions prises à Paris le 16 avril lors d'une réunion organisée par l'AMF où les élus présents ont appelé je cite : « *à une libre organisation du bloc communal dans le respect des communes et tenant compte de la réalité des territoires et de la situation économique, sociale et financière du pays* ».

Il me semble en effet que nous ne pouvons accepter une gestion purement arithmétique précisant un soi-disant seuil de rentabilité qui ne prend en compte ni la géographie, ni la topographie, et qui balaie au passage toutes considérations sociales et humaines. Il faut, comme le dit cet appel : *Respecter les communes et les maires ; Faire confiance aux élus pour déterminer les périmètres les plus cohérents des intercommunalités ; Conforter le principe de subsidiarité et les transferts volontaires de compétences ; Mutualiser efficacement et enfin Stabiliser les règles pour avancer*. Tout est dit, il n'y a rien à ajouter.

Me voici à la fin de mon intervention et je veux revenir sur la réalité et la complexité du mandat exécutif local. Nous le savons, Elu de proximité, c'est être toujours sur le devant de la scène et accepter que nos concitoyens se tournent vers nous pour toute sorte de demande, parfois même les plus improbables !

Le Maire est un lien, celui qui accompagne ses concitoyens dans les bons et les mauvais jours, il est le fédérateur, celui qui conduit les projets de développement de la commune et de ses habitants. Il est un repère au sein d'une société qui en a tant besoin. Il est, en période de crise une présence solide et rassurante. C'est en cela que la fonction d'élu même si parfois elle est rude et ingrate reste exaltante, passionnante.

C'est notre attachement pour nos communes, c'est la motivation pour le bien commun, qui nous unit et qui nous donne la foi et la volonté de tracer un sillon sur ces terres qui s'ouvrent à nous pour transmettre aux générations nouvelles tous nos savoirs et nos expériences. Elles sont l'indispensable liant entre ce qui s'efface et ce qui se crée, entre ce qui était et ce que nous voulons faire de demain.

Je souhaite qu'à l'issue de cette assemblée générale, vous vous sentiez plus forts, car assurés d'un fidèle soutien mutuel. C'est le vœu de notre association. C'est pour cela qu'il fait bon faire partie d'une communauté. Cette communauté c'est l'AMJ qui nous réunit femmes et hommes, engagés chacun au service de nos communes pour partager et nous entraider.

Merci